CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

59 e réunion du Comité permanent

Reprise de la session

Gland, Suisse, 23-27 mai 2022

**SC59/2022 Doc.18**

**Plan annuel intégré du Secrétariat pour 2022, en tant que prolongement du Plan triennal approuvé pour 2019-2021**

**Action requise :**

Le Comité permanent est invité à prendre note du Plan annuel intégré du Secrétariat pour 2022 en tant qu’extension du Plan triennal approuvé pour 2019–2021, en notant que ce prolongement est le résultat du report de la COP14 et qu’il reflète la structure et la présentation adoptées dans la Décision SC54-10.

1. Le Plan annuel pour 2022 et le Plan triennal pour 2019‑2021 (PA/PT) qui figurent à l’Annexe 1 du présent document regroupent les efforts du Secrétariat en vue d’intégrer et de simplifier les plans de travail annuel et triennal, ainsi que le Plan d’action CESP, dans un seul cadre, selon la volonté du Comité permanent exprimée dans la Décision SC53-07. Il s’appuie sur la structure révisée, proposée par le Secrétariat et approuvée par le Comité permanent dans la Décision SC54-10. Avec sa présentation et sa structure révisées, élaborées en 2019, le cadre permet de suivre les fonctions et les engagements principaux du Secrétariat et de garantir la réponse aux requêtes reçues des Parties contractantes. Avec le report de la COP14 et après l’approbation du budget pour 2022 par la troisième réunion extraordinaire de la Conférence des Parties contractantes (ExCOP3) le 4 novembre 2021, le Secrétariat a préparé le plan annuel pour 2022 en tant que prolongation du plan triennal existant pour 2019-2021, étant entendu que le prochain plan triennal sera adopté à la COP14.
2. Le PA/PT est le résultat d’un processus participatif qui a rassemblé tous les membres du personnel du Secrétariat du 11 au 27 janvier 2022. Compte tenu des restrictions toujours en cours liées à la pandémie de COVID‑19, le processus a été géré par le biais de cinq réunions virtuelles réparties sur trois semaines. Il s’est agi notamment de quatre réunions de l'Équipe responsable de l’administration chargée de l’examen du PA 2021 et de la rédaction du PA 2022. Le projet de plan annuel 2022 qui en a résulté et les réflexions qui le sous-tendent ont été présentés pour examen à l’ensemble du personnel du Secrétariat. Le processus a permis au Secrétariat s’acquitter de ses responsabilités qui sont de procéder à l’examen formel de fin d'année afin d’évaluer les travaux inclus dans le PA 2021, d’identifier toute lacune dans sa mise en œuvre et de tirer des leçons qui pourraient l’aider à améliorer ses travaux l’année suivante.
3. Le processus d’analyse a souligné que le Secrétariat a parfaitement réussi à mettre en œuvre le plan annuel 2021 tout au long de l’année. Il a continué, malgré les difficultés liées à la COVID-19, d’appliquer agilité et adaptabilité à l’accomplissement de sa tâche, telle qu’elle avait été élaborée en 2020. Tous les travaux préparatoires requis pour la 59e réunion du CP et la COP14 ont été achevés comme prévu, bien que les réunions en présentiel aient été finalement reportées en raison de la pandémie en cours. D’importants succès ont été enregistrés dans l’organisation de la 59e réunion virtuelle du Comité permanent (SC59) et le soutien qui lui a été accordé, avec pour aboutissement 38 décisions sur des questions sensibles au facteur temps, la 24e réunion du Groupe d’évaluation scientifique et technique (GEST) et, en particulier, l’ExCOP3 également organisée virtuellement, une première pour une telle réunion, ce qui a nécessité beaucoup d’innovations et une grande adaptabilité. Les commentaires enregistrés au cours de sondages de satisfaction ont été très positifs.
4. Il a été noté que le cadre virtuel offrait au Secrétariat davantage de possibilités pour continuer à contribuer à un plus large éventail d’initiatives stratégiques mondiales de politique générale, y compris le Cadre mondial pour la biodiversité pour l’après 2020 et le Programme de développement durable à l’horizon 2030 (conformément à la [Résolution XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf)), lui donnant l’occasion de « jouer dans la cour des grands »..

5. Le Secrétariat a également utilisé des moyens virtuels pour continuer à renforcer ses capacités et son appui aux Parties contractantes, notamment par des efforts de renforcement des capacités du Secrétariat tout entier. Le Secrétariat a atteint ses objectifs, toujours en utilisant des moyens novateurs, et même si les principales réunions en présentiel n’ont pas eu lieu, les travaux préparatoires à la reprise des sessions de la SC59 et de la COP14 sont en cours en 2022.

6. Les nouvelles méthodes de travail imposées par les restrictions liées à la COVID-19 ont entraîné des coûts supplémentaires. Travailler dans un environnement virtuel est plus chronophage que de travailler en présentiel. Conformément aux directives des autorités suisses, le personnel du Secrétariat a télétravaillé la majeure partie de l’année et l’équipe a fait de son mieux pour s’adapter et relever le défi. Bien des changements pourraient contribuer à une meilleure efficacité à l’avenir (par exemple, l’utilisation de webinaires pour améliorer la participation et le renforcement des capacités) mais le problème reste posé pour les activités qui demandent des déplacements du personnel du Secrétariat, comme les MCR. Le Secrétariat estime également, compte tenu des efforts plus intenses requis dans le contexte du télétravail et des défis mentionnés ci-dessus, qu’il devra continuer de prioriser et de cibler des activités figurant dans le plan de travail pour utiliser ses ressources limitées de la manière la plus efficace possible.

7. Le Secrétariat continuera de s’adapter si les contraintes liées à la pandémie ne sont pas atténuées. Le bien-être du personnel demeure une préoccupation centrale et a fait l’objet d’un soutien particulier, notamment en collaborant avec l’UICN à une enquête et à des webinaires proposés au personnel, ainsi qu’à un atelier organisé par le Secrétariat au début de 2022.

**Annexe 1**

**Plan annuel du Secrétariat pour 2022 et Plan pour la période triennale pour 2019-2021**

SG = Secrétaire générale ; SGA = Secrétaire général adjoint ; DSP = Directeur, Science et Politiques ; CP = Comité permanent ; CPr = Conseiller principal; Comms = Équipe de communication ; AF = Administrateur des finances ; RMR = Responsable de la mobilisation des ressources ; RRH = Responsable des ressources humaines ;ERA = Équipe responsable de l’administration. Seuls les cadres sont mentionnés mais tout le personnel contribuera aux résultats spécifiques. NA = non administratif ; SRD = sous réserve des ressources disponibles

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction**:  **1. SERVICES AUX ORGANES DIRECTEUR ET SUBSIDIAIRE ET AUX CONFÉRENCES** | **But**:  Le Secrétariat veille à l’exécution efficace des processus de prise de décisions et de responsabilisation pour soutenir les Parties contractantes (PC). |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel pour2021** | **Activités du Plan annuel pour 2022** | **Indicateurs du Plan triennal  2022** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1.1 Réunions des organes directeurs et subsidiaires organisées et facilitées, y compris logistique, documentation, établissement de rapports, appui aux conférences, et appui et conseils au président et autres membres. Activités des organes soutenues (y compris COP, CP, GEST, pré-COP, Groupes de travail).**  [Article 8 a.](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf)de la Convention ; Règlement intérieur, notamment Articles 26 et 27 ; et Résolutions [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf), [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf), [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf), [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf), [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf), [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf). | Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile :   * 57-61e Réunions du CP * 22-24e réunions du GEST * COP14 * Groupes de travail si nécessaire   Organes directeur et subsidiaire établis, et soutien apporté à leur fonctionnement | Organiser et faciliter:   * 22e réunion du GEST * 57e réunion du CP * Comité exécutif * Groupes de travail, y compris : Gestion, Plan stratégique (PS), Statut d’observateur, Efficacité, Initiatives régionales (IRR), Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | Organiser et faciliter :   * 23e réunion du GEST * 58e Réunion du CP * Comité exécutif * Groupes de travail, y compris : Gestion, PS, Statut d’observateur, Efficacité, IRR, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | Organiser et faciliter:   * ExCOP3 * 24e réunion du GEST * SC59/2021 * Comité exécutif   Groupes detravail: Gestion, PS, Statut d’observateur, Efficacité, IRR, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | Organiser et faciliter:   * Réunion du GEST * SC59/2022 * COP14 * Comité exécutif * Groupes de travail, y compris: Gestion, Plan stratégique, Statut d’observateur, Efficacité, IRR, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile, et appui du Secrétariat.  Enquêtes de satisfaction et réactions des participants intégrées aux futures réunions.. | SGA / CPr Amériques | Administratif |
| Continuer d’appliquer de nouvelles connaissances et solutions pour organiser virtuellement des réunions et/ou la prise de décisions, comme dicté par l’évolution des restrictions liées à la COVID. | Continuer d’appliquer de nouvelles connaissances et solutions pour organiser virtuellement des réunions et/ou la prise de décisions, comme dicté par l’évolution des restrictions liées à la COVID. |  |  |  |
| Analyser les implications des réunions conjointes du CP et du GEST (Résolution [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf)). | Organiser une séance spéciale sur les inventaires à la 58e Réunion du CP, avec la participation du GEST (Décisions SC57-25, SC57-54). | Mettre à jour les inventaires à la 59e réunion du CP/ 2021 (Décisions SC57-25, SC57-54). | Mettre à jour les inventaires à la 59e réunion du CP /2022 (Décisions SC57-25, SC57-54). | Séance organisée, adaptée aux possibilités et à la planification de la 59e Réunion du CP. | CPr Amériques /DSP | Administratif |
| Organiser une réunion préparatoire pour les nouveaux membres du CP (Résolution [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)). | Aucune action jusqu’en 2021 | Aucune action jusqu’en 2022 | Exposés au cours des réunions régionales pré-CoP sur les responsabilités des membres du CP et sur le processus de sélection.  Exposé préparatoire au nouveau CP sélectionné à la CoP14 après la réunion lorsque la décision est prise sur la nomination finale des membres du CP. |  | CPr Amérique | Administratif |
| Établir la composition du GEST (Résolution [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf)). | Activité réalisée. | Appui au GEST pour l’élaboration de projets de résolutions et suivi post-COP14. | Appui au GEST pour l’élaboration de projets de résolutions et suivi post-COP14. | Groupe soutenu et décisions suivies | DSP | Administratif |
| Lancement du processus d’établissement de la composition du GEST. | Processus d’établissement de la composition du GEST. |  |  |
| Mener à bien le processus de nomination pour le Groupe de surveillance des activités de CESP (Résolution [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_e.pdf)) pour décision à la 57e Réunion du CP, et appuyer son fonctionnement.. | Activité réalisée. | Aucune action pour 2021. | Suivi post-COP14. | Groupe soutenu et décisions suivies. | SGA | Administratif |
| Appuyer la création d’un Groupe de travail sur les IRR à la 57e Réunion du CP (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf)). | Poursuivre le soutien au Groupe (voir ci-dessus) | Appui au Groupe de travail réalisé, projet de résolution et directives opérationnelles soumises à la SC59. | Fournir l’appui nécessaire à l’examen du projet de résolution et des directives opérationnelles par la SC59/2022 et au suivi pour la COP14. | Groupe soutenu et directives opérationnelles soumises à la COP14 par la SC59/2022. | CPr Asie / Amériques | Administratif |
| Encourager l’égalité entre les sexes aux réunions de la Convention et renforcer les capacités des délégués (Résolution [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 16). | Continuer d’encourager les PC à prendre en compte l’égalité entre les sexes à tous les événements et inclure la mesure de l’égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat. | Continuer d’encourager les PC à prendre en compte l’égalité entre les sexes à tous les événements et inclure la mesure de l’égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat. | Continuer d’encourager les PC à prendre en compte l’égalité entre les sexes à tous les événements et inclure la mesure de l’égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat. | Parité entre les sexes encouragée dans les invitations aux réunions de la Convention. | SGA / CPR Amériques | NA (assuré) |
| Élaborer des orientations pour les PC sur l’intégration de la question de l’égalité entre les sexes et assurer le renforcement des capacités des délégués à la 58e Réunion du CP en matière d’égalité entre les sexes. | Présentation d’orientations sur l’intégration de l’égalité entre les sexes dans le cadre d’un webinaire. | Poursuivre les formations par webinaires et envisager une session éventuelle à la SC59 ou à la COP14. | Orientations élaborées et nombre de délégués ayant reçu une formation. | DSP / RMO | Administratif |
| Préparer, pour la 59e Réunion du CP, un document de propositions à examiner à la COP14.. | Inclure une analyse sur la parité dans les RN et l’analyse réalisée en vertu des dispositions du par. 18 XIII.18 dans le rapport sur la mise en œuvre mondiale présenté à la COP14. | Soumission du document à la COP14 pour décision. | Tous les CPr |  |
| Rapport à la 58e Réunion du CP sur l’égalité entre les sexes. | Inclure des données sur l’égalité entre les sexes dans le rapport de la SG à la 59e Réunion du CP et à la COP14. | Inclure des données sur l’égalité entre les sexes dans le rapport de la SG à la 59e Réunion du CP et à la COP14. | Rapport au CP sur les changements relatifs à l’équilibre entre les sexes entre les 57e et 58e Réunions du CP. | SGA / RMR | Administratif |
| **1.2 Appui fourni aux Parties contractantes (PC) pour les aider à suivre la mise en œuvre du Plan stratégique (PS) à travers leurs Rapports nationaux et à examiner le PS.** Résolutions [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf), [XIII.13](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.13_peatland_restoration_f.pdf), [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) | Les PC ont soumis leur rapport national.  Rapport sur l’application mondiale de la Convention présenté à la COP14. | Préparer une proposition pour la 57e Réunion du CP sur la présentation révisée des rapports nationaux, en tenant compte des décisions sur les tourbières et sur l’égalité entre les sexes (Résolution[XIII.13](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.13_peatland_restoration_f.pdf) par. 22, Résolution[XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 22). | Fournir un appui aux PC pour la préparation des rapports nationaux pour la COP14. | Suivi et appui pour la soumission des Rapports nationaux pour la COP14. | Suivi des PC qui n’ont toujours pas soumis leurs RN pour la COP14. | Orientation, formation et webinaires organisés.  Sensibilisation renforcée aux outils et au contenu des rapports nationaux. | Tous les CPr | Administratif |
| Préparation du Rapport sur l’application mondiale pour la COP14. | Préparation du Rapport sur l’application mondiale pour la COP14. | Rapport sur l’application mondiale soumis à la COP14. |  |  |
| Révision proposée du PS préparée. | Aider le Groupe de travail sur le plan stratégique à réviser le PS, conformément au processus décrit dans la Résolution [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf) | Présenter le projet de révision à la 58e Réunion du CP. Achever la révision finale pour la 59e Réunion du CP et la présentation à la COP14 | Rapport final à la 59e Réunion du CP et projet de résolution pour la COP14. | Appui au GTPS pour finaliser la résolution pour soumission à la COP14 | Poursuite du processus conformément à la Résolution [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf) et aux decisions de la SC59. | CPr Europe | Administratif |
| **1.3 Engagement renforcé avec les PC** | Engagement renforcé avec les PC dans les capitales et les missions à Genève.. | Améliorer les relations avec les missions des PC à Genève. | Organiser une réunion d’information des missions basées à Genève avant la 58e Réunion du CP. | Organiser des séances d’information mondiales virtuelles avant la SC59 et/ou pour le 50e anniversaire | Organiser une réunion d’information globale virtuelle avant la SC59/2022 | Organisation d’une réunion d’information globale virtuelle. | SG / SGA | Administratif |
| Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève.. | Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève. | Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève. | Nombre de réunions avec les missions basées à Genève. | Tous les CPr | Administratif |
| Améliorer les relations avec les AA/CN dans les capitales. | Le Secrétariat maintient les relations avec les AA/CN dans les capitales. | Le Secrétariat maintient les relations avec les AA/CN dans les capitales, en s’adaptant au dialogue virtuel. | Le Secrétariat maintient les relations avec les AA/CN dans les capitales, en s’adaptant au dialogue virtuel. | Réunions avec les AA/CN dans les capitales (y compris dans le cadre de visites dans les pays ou les régions, ou de rencontres virtuelles). | ERA | Administratif |
| **1.4 Améliorer l’efficacité des processus opérationnels des organes directeurs et subsidiaires de la Convention.**  Résolutions [XIII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.3_governance_f.pdf), [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf), [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) et Décision [SC55-12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55_report_f.pdf). | Proposition d’examen de toutes les résolutions et décisions précédentes (validité, applicabilité, cohérence, contradictions, etc.) élaborée, avec des recommandations aux PC57 et PC58 et processus soutenu | Préparer une proposition pour la 57e Réunion du CP sur l’examen de toutes les résolutions et décisions précédentes, et suivi de sa décision (Résolution[XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)). | Le processus se poursuit conformément aux instructions de la Décision SC57-19, des décisions de la 58e Réunion du CP et de la Résolution XIII.4. | Proposition révisée présentée à la 59e Réunion du CP.  Suivi des décisions de la 59e Réunion du CP. | Proposition révisée présentée à la SC59/2022.  Suivi des décisions de la SC59/2022. | Proposition présentée à la SC59/2022 reflétant les commentaires de la SC58. | SGA | Administratif |
| Examiner les résolutions et décisions sur les IRR pour étude par le Groupe de travail sur les IRR (GT IRR) et faire une présentation à la SC58 ([[XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf)](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_e.pdf) par. 30). | Mettre à jour l’analyse juridique des IRR, soutenir le GT IRR et faire rapport à la 58e Réunion du CP. | Appui du Secrétariat au GT IRR pour la préparation de projets de résolutions pour la 59e Réunion du CP et la COP14. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | CPr Asie / Amériques | Administratif |
| Examen du Règlement intérieur mené à bien, y compris recommandations aux 57e et 58e Réunions du CP. | Élaborer une proposition d’examen du Règlement intérieur (Résolution [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)) qui sera soumise à la 57e Réunion du CP pour décision et suivi | Réviser le Règlement intérieur pour la 58e Réunion du CP avec les contributions reçues des Parties. | Présenter le Règlement intérieur à la 59e Réunion du CP, avec les contributions des Parties. | Présenter le Règlement intérieur à la SC59/2022, reflétant les contributions des Parties. | Règlement intérieur révisé soumis à la 59e Réunion du CP pour de nouvelles orientations. | SGA | Administratif |
| Suivre les décisions de la 58e Réunion du CP en matière de préparation de la COP14. | D’après les commentaires de la 59e Réunion du CP, rédiger le Règlement intérieur pour la COP14. | D’après les commentaires de la SC59/2022, rédiger le Règlement intérieur pour la COP14. | Décisions de la 59e Réunion du CP  intégrées à la préparation de la COP14.. | SGA | Administratif |
| Proposition préparée avec des options relatives au statut d’observateur auprès de l’Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) et pour la participation du Secrétariat aux manifestations pertinentes organisées par système des Nations Unies. | Préparer des options relatives au statut d’observateur auprès de l’AGNU pour la 57e Réunion du CP avec les PC intéressées (Décision [SC55-12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55_report_f.pdf)). | Soutenir le Groupe de travail sur le statut d’observateur et soumettre un rapport à la 58e Réunion du CP. | Soutien au groupe de travail et soumission du rapport à la 59e Réunion du CP. | Soutien au GT et consultation et préparation du nouveau rapport à la SC59/2022. | Groupe de travail soutenu.  Rapport soumis à la 59e Réunion du CP. | CPr Amériques | Administratif |
| Faire appel à un consultant pour l’analyse juridique des options. | Deuxième consultation pour 2021 sur l’analyse financière des options approuvées par la SC59. | Consultation en cours. | Deuxième consultation menée à bien. | CPr Amériques | Administratif |
| Suppression de certains groupes de travail appuyée. | Demander des rapports aux présidents des organes subsidiaires supprimés par la COP (Résolution [XIII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.3_governance_f.pdf)) à fournir à la SC57. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | SG | Administratif |
| Nouvelles Parties contractantes à la Convention. | Encourager l’adhésion par le biais des PC, des OIP et d’autres partenaires. (Résolutions [VI.16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_vi.16f.pdf) et [4.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_4.05f.pdf)). | En cours. | En cours. | En cours. | Nouveaux candidats à l’adhésion soutenus. | ERA | Administratif |
| Appui fourni pour mettre en œuvre la stratégie linguistique. | Aider les PC intéressées à mettre en œuvre la stratégie linguistique de la Résolution [XIII.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.6_language_f.pdf) et à mobiliser des ressources à cet effet | Poursuivre le soutien à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6. | Poursuivre le soutien à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6. | Poursuivre le soutien à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6. | Progrès relatifs à la stratégie linguistique. | SGA | NA |
| Publier d’autres traductions de la Convention par les Parties sur le site web, en tant que documents qui ne sont pas dans les langues officielles de la Convention. | Continuer de mettre à disposition les documents traduits et fournis par les Parties. | Continuer de mettre à disposition les documents traduits et fournis par les Parties. | Publication sur le site web de documents fournis par les PC dans des langues autres que les langues officielles de la Convention. | SGA | NA |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction:**  **2. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES** | **But:**  Le Secrétariat veille à la gestion efficace et responsable des ressources, conformément aux politiques et procédures de l’UICN. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel pour 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2022** | **Chef d’équipe/ Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2.1 Gestion assurée des ressources humaines du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l’UICN, y compris : soutien à la structure organisationnelle/recrutement ; fournir des conseils en RH ; soutenir la gestion des performances ; soutenir le personnel dans son travail ; garantir la mobilisation du personnel.** | Conformité avec la politique et les normes de l’UICN en matière de RH.  Prestation continue des services de RH. | Gestion opportune et efficace des ressources humaines. | En cours. | En cours. | En cours. | Gestion des RH en conformité avec les politiques, procédures et normes de l’UICN en matière de RH. | RRH / ERA | Administratif |
| Mise en œuvre de la politique de compensation et du cadre de compétences de l’UICN. | Mettre en œuvre le cadre de compétences en attendant l’achèvement du cadre de l’UICN. | Le cadre de compétence attend la décision de l’UICN. | Abandonné par l’UICN. | Veiller à la mise en œuvre des cadres révisés et des orientations de l’UICN adaptées au Secrétariat Ramsar. | RRH / SG | Administratif |
| Application des nouvelles lignes directrices sur la compensation et la gestion des compétences | Mettre en œuvre un nouveau programme de compensation et de développement des performances. | Lignes directrices mises en œuvre. |  |  |
| Analyse de la pertinence pour Ramsar des nouvelles initiatives de l’UICN relatives aux RH, et de leur coût. | En cours. | En cours. | En cours. | Nouvelles initiatives pertinentes relatives aux RH identifiées et mises en place dans les limites des coûts. | RRH / SG | Administratif |
| Ressources humaines du Secrétariat mises en valeur. | Organisation et prestation d’une formation, conformément à l’évaluation des besoins de 2017. | Mettre à jour l’évaluation des besoins de formation. | Identifier les besoins et continuer de fournir des possibilités de formation pour y répondre. | Identifier les besoins et continuer de fournir des possibilités de formation pour y répondre (y compris le bien-être et la résilience).  Adoption éventuelle des programmes de soins et de reconnaissance du personnel de l'UICN.  Organiser des formations sur le bien-être pour tous les personnels. | Évaluation des besoins de formation mise à jour, et plan pour les ressources humaines du Secrétariat élaboré et mis en œuvre. | RRH / SG | Administratif |
| Le processus de développement du leadership pour l’ERA se poursuit en 2021. | Étudier le processus potentiel de développement du  leadership pour l’ERA. |  |  |  |
| Prestation d’une formation concernant l’égalité entre les sexes (Résolution [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf), par. 17). | Activité réalisée.. | Activité réalisée. | Activité réalisée. |  | HRO / RMO | NA |
| Résultats du sondage sur la mobilisation du personnel. | Concevoir un sondage sur la mobilisation du personnel en 2019. | Concevoir et effectuer un sondage sur la mobilisation du personnel. | Examiner les possibilités de tirer parti du développement d’outils en cours à l’UICN et du moment où l’UICN déploiera une nouvelle enquête sur la mobilisation du personnel. | Dans l’attente des priorités de l’UICN pour 2023 (définies dans Q4/2022). | Options étudiées, adaptation aux besoins du Secrétariat et de son personnel, en tirant parti de l’UICN et de ses outils. | HRO / SG | Administratif |
| Veiller à ce que le Secrétariat tire parti de l’approche de l’UICN pour aborder le bien‑être du personnel lié à la COVID et au télétravail. | Mettre en œuvre les initiatives bien-être du personnel adaptées au Secrétariat. | Le Secrétariat conçoit des moyens pour mieux suivre le bien-être du personnel ; appui offert au personnel s’il y a lieu. |  |  |
| **2.2 Gestion financière et des achats efficace et efficiente du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l’UICN, y compris : gestion des ressources financières comprenant la préparation et le suivi des budgets annuels, audit, contributions annuelles, gestion des fonds non administratifs et rapports, gestion des voyages et des contrats, gestion des accords de services avec l’UICN.**  Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf), [SC53-33](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc53_decisions_f.pdf) et SC55 Doc.8.2. | Conformité aux normes financières de l’UICN. | Gestion opportune et efficace du budget administratif et non administratif. | En cours. | En cours. | En cours. | Gestion du budget administratif et non administratif en conformité avec les normes de l’UICN. | AF / ERA | Administratif |
| Comptes vérifiés et suivi approprié de la lettre à l’administration. | Préparation des documents financiers pour la 57e Réunion du CP. | Préparer les documents financiers pour la 58e Réunion du CP. | Préparer les documents financiers pour la 59e Réunion du CP.. | Préparer les documents financiers pour la SC59/2022. | Comptes vérifiés pour 2021 et rapport du Secrétariat sur la gestion financière présenté à la SC59/2022. | AF / SG | Administratif |
| Approbation du budget 2022 par ExCOP | Présentation du nouveau budget triennal pour la COP14. | Budget triennal approuvé par laCOP14. |  |  |
| Réponse aux demandes spécifiques du CP et de la COP. | Mise en œuvre des recommandations de l’examen des finances non administratives (y compris contrôles internes) ([SC55 Doc.8.2), conformément à la décision[SC53-33](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc53_decisions_f.pdf).](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55-8.2_iucn_non-core_review_f.pdf) | En cours. | En cours. | En cours. | Présentation à la SC59/2022. | AF / SG | Administratif |
| Versement aux IRR africaines de contributions volontaires du fonds africain de contributions volontaires, conformément à la Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf). | Fournir aux représentants régionaux africains les propositions reçues d’IRR en Afrique pour une décision relative au versement du fonds africain de contributions volontaires en 2020. | En cours, conformément aux dispositions de la décisioin SC58-16. | Effectuer le décaissement des soldes restants conformément à la décision SC58-16. Informer les représentants régionaux des soldes pour les propositions futures à la SC59/2022. | Versement des fonds réalisé en fonction des décisions et rapports reçus. | AF / PCr Afrique | Administratif |
| Suivi des arriérés de contributions des PC (Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | En cours.  Soumettre à la 58e Réunion du CP une proposition d’approbation de groupe relative à l’audit des arriérés de contributions. | Décisions de la 58e Réunion du CP appliquées. | En cours. | Contributions non acquittées présentées au PC et approuvées par lui. | AF / SMT | Administratif |
| **2.3 Les systèmes de gestion de l’information et des nouvelles technologies tenus à jour afin d’aider le Secrétariat à appuyer les PC.**  Résolutions [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf). | Changer les solutions technologiques accroît l’efficacité et l’efficience du Secrétariat et de son soutien aux PC. | Transfert du site web de la Convention vers un nouvel hébergeur. | Optimiser la nouvelle infrastructure et envisager d’autres améliorations. | Continuer d’identifier et d’analyser d’autres améliorations. | Continuer à identifier et à envisager de nouvelles améliorations, y compris la mise à niveau du site web pour améliorer la fiabilité, la stabilité et la sécurité. | Rapidité et fiabilité du site web de la Convention | DSP | Administratif |
| Ajout de fonctionnalités à la plateforme GRC (gestion des contacts) existante, selon les besoins. | Envisager de poursuivre l’amélioration de la plateforme et des fonctionnalités. | Continuer d’identifier et d’analyser d’autres améliorations. | Continuer à identifier et à envisager de nouvelles améliorations. | Paramètres de mesure de la GRC. | DSP | Administratif |
| Utilisation de nouvelles solutions technologiques permettant au Secrétariat de soutenir les PC efficacement et effectivement (Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | Gérer activement le SISR et envisager d’autres améliorations.  Améliorer les solutions technologiques actuelles et en déployer de nouvelles pour les fonctions centrales du Secrétariat, telles que renforcement des capacités, fourniture d’orientations techniques et diffusion de matériel (Résolution [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf) par. 29 et 30). | Continuer de gérer activement le SISR et envisager d’autres améliorations. | Continuer de gérer activement le SISR et envisager d’autres améliorations conformément aux dispositions de la résolution XI.8. | SISR opérationnel et amélioré tel que requis. | DSP | Administratif |
| Profiter des réussites technologiques de 2020, continuer l’adaptation aux restrictions liées à la COVID et gérer les activités et les processus à distance. | Continuer d’identifier et d’envisager des solutions technologiques qui permettent au Secrétariat d’appuyer efficacement les PC, notamment dans la gestion des événements, des inscriptions, des réunions en ligne, etc. | Le Secrétariat améliore les processus en utilisant efficacement les nouvelles technologies disponibles.  Les Parties bénéficient des systèmes mis en place, tels que l’inscription aux événements et la gestion des réunions en ligne. | DSP |  |
| **2.4 Processus et systèmes adaptés au but visé et soutenant les travaux du Secrétariat et des PC élaborés et mis à jour.**  Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et rapport SC54. | Les processus et systèmes du Secrétariat répondent aux besoins de transparence et de responsabilisation. | Maintien de la transparence et de la responsabilisation de l’administration et de la gestion du Secrétariat. | En cours. | En cours. | En cours. | Publication en temps voulu de documents et rapports pertinents sur le site web de Ramsar (Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | SG / ERA | Administratif |
| Élaboration et mise en place des procédures de fonctionnement normalisées (PFN). | Mise en place de PFN pour normaliser et améliorer l’efficacité du travail du Secrétariat et son engagement auprès des CP, tout en renforçant la mémoire institutionnelle. | En cours. | En cours. | En cours. | PFN en place pour les fonctions centrales du Secrétariat (Rapport [SC54 Annexe 2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54_report_decisions_f.pdf)). | SGA / ERA | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction:**  **3. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE** | **But:**  Le Secrétariat soutient les PC, directement et par son influence, par l’intermédiaire et avec d’autres acteurs, pour appliquer la Convention conformément aux instructions de la COP. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel pour 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2022** | **Chef d’équipe/**  **Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **3.1 Liste des zones humides d’importance internationale :**  **Les PC bénéficient d’un appui pour l’inscription et la mise à jour de l’information sur les Sites Ramsar et pour répondre aux changements dans les caractéristiques écologiques des sites.**  **Tenir à jour la Liste des zones humides d’importance internationale et informer les PC de son évolution et de tout changement.**  Convention de Ramsar,  [Article 8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf). | Rapports à la COP14 et au CP (chaque année). | Gérer le SISR et mettre à jour les informations sur les Sites Ramsar. | Activité en cours.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | Gérer le SISR et mettre à jour l’information sur les Sites Ramsar. | Gérer le SISR et mettre à jour l’information sur les Sites Ramsar.  Suivi des décisions de la SC59/2022 | SISR géré et informations mises à jour. | CPr Europe / DSP | Administratif |
| Étudier les activités qui faciliteraient des taux plus élevés de mise à jour. | Simplification des processus internes pour accroître l'efficacité. |  |  |
| Fournir un soutien et des avis aux PC sur la façon d’inscrire les Sites Ramsar et de mettre à jour les informations les concernant. | Activité en cours. Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | Réexaminer la présentation de la formation / des webinaires proposés aux Parties et veiller à fournir en permanence des formations / webinaires sur les besoins identifiés par les PC. (Voir 3.4). | Tenue de webinaires, puis fourniture d'un appui personnalisé aux Parties, selon les besoins (voir aussi 3.4). | Réponse rapide aux demandes.  Nombre de formations / webinaires, nombre de participants |  |  |
| Conseils et soutien aux PC sur les cas relevant de l’Article 3.2, du Registre de Montreux, la priorité étant accordée aux sites les plus anciens (Résolution [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 18, Résolution [XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf)par. 19). | Activité en cours.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | En cours.  Explorer les moyens de soutenir les PC. | En cours. | Tous les cas pertinents sont traités.  L’amélioration des processus conduit à une plus grande efficacité. | CPr | Administratif |
| Établir une procédure du Secrétariat sur la manière de traiter les rapports reçus relevant de l’[Art. 3.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf) et de progresser à cet égard. | Activité en cours. | En cours. Examiner les procédures existantes afin de parvenir à une approche révisée et systématique des rapports Article 3.2 ouverts. | Appliquer Art. 3.2 PFN. | Procédure relevant de l’Art. 3.2 rationalisée et traduite en PFN. | SGA | Administratif |
| Organiser des Missions consultatives Ramsar (MCR) sur demande, et recueillir des fonds si nécessaire (Résolution [XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 17), la priorité étant accordée aux sites connaissant des problèmes similaires à ceux d’autres sites (Résolution [XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 11). | Activité en cours.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | Pour les MCR requises, lorsqu’il n’est pas possible de voyager en raison de la COVID, le travail préparatoire commencera virtuellement. | Les MCR seront entreprises sur la base des orientations opérationnelles pour les MCR (XIII.11) et en tenant compte des restrictions aux déplacements dues à la COVID. | MCR préparés, fonds recueillis, MCR et suivi mis en œuvre. | SGA / CPr | NA |
| Explorer les moyens utilisés par d’autres AME pour s’adapter aux restrictions de voyage liées à la COVID et aux considérations de prudence pour les participants aux MCR. | Appliquer les directives de l’UICN pour les voyages des personnels du Secrétariat et des consultants, évaluant les risques et le devoir de diligence. | Voyages effectués conformément aux directives de l'UICN. | SGA |  |
| Préparer, avec le GEST, des orientations opérationnelles pour les MCR à soumettre à la 57e Réunion du CP (Résolution [XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 15, 19 et Annexe 1). | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Respect par le Secrétariat des directives opérationnelles relatives aux MCR. | CPr Europe / DSP | Administratif |
| Préparer le rapport annuel sur l’état de la Liste de Ramsar pour la 57e Réunion du CP. | Préparer le rapport annuel sur l’état de la Liste de Ramsar pour la 58e Réunion du CP. | Préparer le rapport trisannuel sur le statut de la Liste des Ramsar. à la 59e Réunion du CP pour soumission à la COP14 | Suivi des décisions de la 59e Réunion du CP. | Document soumis à la 59e Réunion du CP. | CPr Europe / CPr | Administratif |
| Mettre à jour le cadre stratégique pour l’inscription de zones humides afin d’y inclure des orientations concernant les tourbières (Résolution [XIII.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.12_identifying_peatlands_ramsar_sites_f.pdf) par. 13). | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. |  | SGA / SG | Administratif |
| Élaborer des protocoles de transfert direct des données d’une base de données à l’autre (Résolution [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 25). | Pas d’activité supplémentaire selon l’intervention de la présidence du GEST à la 57e Réunion du CP. | Activité réalisée. | Activité réalisée. |  | CPr Europe | Administratif |
| **3.2 Conseils techniques fournis de manière efficace, efficiente et coordonnée, conformément aux priorités établies par la COP, afin d’aider les PC à mettre en œuvre la Convention.**  Inventaires, Résolutions [X.15](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_x_15_f.pdf), [VIII.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_viii_06_f.pdf), [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) | Les PC (CN/AA et Comités nationaux s’il y a lieu) ont établi des inventaires nationaux des zones humides.  Les PC utilisent toutes les zones humides de façon rationnelle. | Collaborer avec les PC pour les aider à parachever les inventaires nationaux des zones humides et de l’étendue des zones humides pour rendre compte de l’Indicateur 6.6.1. des ODD (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 40), y compris les inventaires des zones humides de carbone bleu (Résolution [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf)) et des zones humides arctiques/subarctiques (Résolution [XIII.23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.23_arctic_subarctic_wetlands_f.pdf)), et l’observation de la Terre pour les inventaires et le suivi des changements, et contacter les partenaires techniques pertinents (Résolution [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 23). | En cours. | Poursuivre l’appui aux Parties. Rapport à soumettre pour examen à la SC59/2021. | Poursuivre l’appui aux Parties. Rapport à soumettre pour examen à la SC59/2022. | Un soutien est fourni aux PC pour leur permettre de parachever les inventaires des zones humides et la mesure de l’étendue des zones humides. | CPr Amériques / DSP | Administratif / NA |
| Élaboration et lancement d’une proposition de boîte à outils, formation et collecte de fonds. | En cours. | Poursuivre la diffusion de la proposition de boite à outils, formations et collecte de fonds. | Utilisation de la proposition de boîte à outils, de formations et collecte de fonds. |  |  |
| Rapport sur l’état d’avancement de l’indicateur 6.6.1 soumis au DESA. | Poursuite du rapport annuel au DESA sur l’Objectif 6.6.1 et de la contribution au rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les ODD. | Poursuite du rapport annuel au DESA sur l’Objectif 6.6.1 et de la contribution au rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur les ODD.  Utilisation de consultants en cours pour recueillir des données supplémentaires sur les inventaires afin de rendre compte de l'indicateur 6.6.1. | Rapport sur l’état d’avancement de l’indicateur 6.6.1 soumis au DESA (basé sur les RN à la COP14) et nouvelles données recueillies. |  |  |
| Les PC invitées à inclure dans leur Rapport national pour la COP14 les progrès accomplis par rapport à l’Action mondiale pour les tourbières (par. 22), l’information ventilée par sexe (Résolution [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 22), et l’agriculture (Résolution [XIII.19](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.19_agriculture_f.pdf) par. 27). | Adapter le modèle de présentation des rapports nationaux pour la COP14 à proposer à la 57e Réunion du CP. | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. |  | CPr Amériques / ERA | Administratif / NA |
| Les PC intéressées ont fait l’objet d’une enquête et leurs capacités ont été renforcées pour traiter et collaborer avec les réseaux existants pour le carbone bleu (Résolution [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13). | Enquêter auprès des PC intéressées et faciliter le renforcement de leurs capacités liées aux écosystèmes de carbone bleu, y compris la communication et le partage d’informations. | Sous réserve de ressources disponibles. Déterminer comment le consultant sur le carbone bleu, financé par le GEST, peut s’acquitter de cette tâche.  En cours, car aucun calendrier n’est prévu dansla Résolution XIII.14. | Renforcement des capacités et/ou activités de sensibilisation fondées sur les résultats du GEST. | Appui au GEST pour qu’il poursuive ses travaux sur le carbone bleu conformément à la Résolution XIII.14, y compris l’élaboration d’orientations sur la hiérarchisation des sites à restaurer et la protection du carbone bleu. | Orientations publiées et lancées. | DSP | SRD |
| Perspective d’égalité entre les sexes inscrite dans le PS et le Programme de CESP (Résolution [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 14). | Sur la base des orientations formulées par le GEST, aider les Parties à inscrire l’égalité entre les sexes dans le PS et le Programme de CESP | Élaborer des orientations et organiser des séances de formation pour les PC afin d’intégrer l’égalité entre les sexes. | Lancement d’orientations sur l’égalité entre les sexes et formation en 2021. | Renvoyer également à la Fonction 2.1. | Orientations et matériel de renforcement des capacités élaborés, et formations dispensées par le Secrétariat. | ERA | NA |
| Inclure l’annexe sur l’égalité entre les sexes dans l’examen du PS | Activité réalisée et intégrée à l’examen du PS et au projet de résolution de CESP pour la COP14. | Perspective et intégration de l’égalité entre les sexes dans le PS et projet de résolution de CESP pour la COP14. |  |  |
| Procédure d’attribution du Label Ville des zones humides soutenue, et nouvelles candidatures soumises à la COP14 et acceptées. | Préparer un document sur le Label Ville des zones humides afin d’obtenir des orientations de la part de la 57e Réunion du CP (Résolution [XII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res10_wetland_cities_f_0.pdf)) pour les activités à venir | Recevoir, valider et transmettre les candidatures au CCI. | Planifier la cérémonie de remise des prix en coopération avec le pays hôte de la COP14. | Faciliter la présentation des villes recommandées par le CCI pour accréditation au Comité permanent pour approbation et planifier la cérémonie de remise des prix en coopération avec le pays hôte de la COP14 | Certaines villes sont reconnues à la COP14 conformément à la résolution XII.10 | SGA | Administratif |
| Suivre les orientations fournies par les Décisions SC57-24 et SC57-31 | En cours. | En cours. | En cours. | Soutien au CCI, conformément aux orientations contenues dans les Décisions SC57-24 et SC57-31 |  |  |
| Les projets pour les zones humides gérés par le Secrétariat ont largement soutenu les PC et leurs activités de mise en œuvre. | Gestion de projets et de programmes comprenant : Subvention suisse pour l’Afrique, Wetlands for the Future, Nagao, Cariwet et autres. | En cours. Envisager d’améliorer encore les processus internes de gestion des subventions dans un souci d’efficacité. | En cours avec le même souci d’améliorer les processus internes et la gestion des subventions pour assurer l’efficacité. Certains destinataires des subventions accusent des retards d’application de projets liés à la COVID. | En cours avec le même souci de la gestion des subventions et la prise en compte des retards liés à la COVID dans l’application des projets par certains destinataires des subventions. | Projets mis en œuvre et gérés conformément aux exigences des bailleurs de fonds. | Tous les CPr | NC |
| Préparer la procédure visant à mettre fin au programme du Fonds de petites subventions lorsque les ressources actuellement disponibles seront épuisées (Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)) et soutenir les projets identifiés dans la Décision SC57-51. | En cours. Recevoir les rapports de la première année et, sur la base de ceux-ci, verser la dernière tranche de financement. Préparer le rapport final pour la 59e Réunion du CP. | En cours. Le suivi auprès des destinataires des subventions vise à garantir la réalisation des projets conformément aux propositions et rapports finaux reçus. Certains destinataires des subventions accusent des retards d’application de projets liés à la COVID. | Veiller à ce que les bénéficiaires de subventions présentent leurs rapports finaux. Mise à jour du sous-groupe des finances sur l'état de clôture du Fonds de petites subventions. | Rapports finaux reçus. | SGA / CPr | NC |
| **3.3 Coopération internationale :**  **Le Secrétariat a aidé les PC à mettre en œuvre les IRR, les projets et programmes régionaux ainsi que la gestion des sites transfrontières ; appel à propositions pour de nouvelles IRR lancé avant la COP14.**  Résolutions [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) et [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf). | CP informé annuellement sur la situation des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur la situation des IRR. | Rapport soumis à la SC59/2022 et approuvé. | CPr Asie / CPr | Administratif |
| Soutien aux IRR pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans de travail (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 21). | Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Conseiller les IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Les IRR fonctionnement conformément à la Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 8. | Tous les CPr | Administratif |
| Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives selon les instructions (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4). | Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives selon les instructions (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4). | Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives selon les instructions (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4). | Soutenir les appels de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives selon les instructions (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4)  Favoriser les échanges internes au Secrétariat entre les régions pour élaborer les meilleures pratiques dans le soutien à la levée des fonds des IRR. | Fonds collectés avec l’assistance du Secrétariat.. | CPr / ERA | Administratif |
| Promouvoir la sensibilisation au rôle et aux réalisations des IRR (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 20, 22). | Mener cette activité en révisant le modèle de rapport des IRR pour les rapports 2020. | Continuer de tenir et mettre à jour la page web des IRR | Réviser la page web des IRR pour une présentation cohérente des informations disponibles sur les IRR. | Page du site web de la Convention sur les IRR mise à jour. | SGA / CPr | Administratif |
| Appel à propositions pour de nouvelles IRR lancé avant la COP14 (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 13).  Brève évaluation du fonction-nement et des réalisations des IRR préparée pour la COP14 (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 28). | [Activités pour 2020/21] | Ouvrir l’appel à propositions pour de nouvelles IRR devant être approuvées par la 59e Réunion du CP (Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf), paragraphe 13). | Nouvelles propositions évaluées et résumé présenté à SC59/2001 pour approbation | Nouvelles propositions présentées à la SC59/2022 pour approbation.  Suivi des décisions de la SC59/2022. | Propositions rassemblées pour être présentées à la SC59/2022. | CPr Asie | Administratif |
| [Activités pour 2020/21] | Réviser le modèle de rapport IRR pour les rapports 2020 sur la base de la Décision [SC57.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc57_decisions_f.pdf). | Le modèle préparé pour la 58e Réunion du CP sera examiné par la 59e Réunion. | Le modèle préparé pour la 58e réunion du CP sera examiné à la SC59/2022 | Suivi de la décision de la SC59/2022 sur le modèle préparé pour la 58e réunion du CP. | CPr Asie | Administratif |
| **3.4 Le Secrétariat a apporté une contribution efficace pour améliorer les capacités des PC de mettre en œuvre la Convention, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et aux possibilités d’apprentissage sud-sud.**  [Objectif 19 du PS](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/4th_strategic_plan_2016_2024_f.pdf), Résolutions [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf),[XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) par. 18, [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 23, [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13 et [XIII.15](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.15_cultural_values_f.pdf) par. 22. | Renforcement des capacités des PC, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et au soutien à la coopération sud-sud. | Élaborer un plan de renforcement des capacités fondé sur l’évaluation des besoins et traitant les domaines prioritaires, conformément aux résolutions de la COP13. | Élaborer et commencer la mise en œuvre d’un plan de renforcement des capacités basé sur l’évaluation des besoins et portant sur les domaines prioritaires, comme le demandent les résolutions de la COP13. | Continuer d’accélérer le développement et l’exécution du renforcement des capacités conformément aux besoins des Parties comme l’exigent les résolutions, décisions et défis urgents. | Élaborer un plan global de renforcement des capacités, en s'appuyant sur les résultats de 2021 et en utilisant une approche globale du Secrétariat, et en assurer le financement. | Renforcement des capacités élaboré et appliqué en fonction des besoins et en partenariat avec les organisations pertinentes (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41, 42). | DSP | Administratif |
| Capacités des Correspondants nationaux (CN) renforcées par une formation régionale (Résolution [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) par. 18).  Capacités des PC renforcées pour qu’elles puissent appliquer des politiques en faveur des écosystèmes de carbone bleu (Résolution [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13). |  | Rechercher les moyens de renforcer les capacités au-delà des réunions présentielles. | Accélérer la mise en place d’autres moyens virtuels pour organiser le renforcement des capacités en s’appuyant sur les leçons et investissements importants de 2020 | Poursuivre le renforcement des capacités par des moyens virtuels, en tirant parti des enseignements et des investissements de 2020/2021 Voir aussi 1.1. | Renforcement des capacités offert par des moyens virtuels. | DSP / ERA | SRD |
| Sous réserve de la disponibilité des ressources et en lien avec le GEST. | Explorer la diffusion active des résultats hautement prioritaires du GEST. | Poursuivre la diffusion active des résultats hautement prioritaires du GEST, y compris l’organisation d’un webinaire. | Webinaire sur le carbone bleu organisé. | DSP / ERA | SRD |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction**:  **4. SERVICES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** | **BUT**  Le Secrétariat aide les PC à obtenir des orientations scientifiques et techniques du GEST et d’autres organes scientifiques. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel 2021** | **Activités du Plan annuel 2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2022** | **Chef d’équipe/ Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **4.1 : Le Secrétariat aide le GEST à mener à bien son plan de travail triennal :**   * **faciliter la préparation et la production des résultats prioritaires au titre des tâches hautement prioritaires selon le plan de travail ; et** * **veiller à ce que les produits du GEST soient pertinents, adaptés et communiqués aux publics ciblés.**   Résolutions [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf), [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) | Adoption et mise en œuvre du plan de travail du GEST 2019-2021. | Aider le GEST à élaborer son plan de travail 2019-2021 (à sa 22e Réunion) en vue de la 57e Réunion du CP, y compris mandat dans différentes résolutions de la COP13. | Activité réalisée. | Aider le GEST à identifier les priorités proposées pour la prochaine période triennale pour la 59e Réunion du CPet la COP14. | Continuer d’aider le GEST à mener à bien les tâches en suspens du plan de travail du GEST, finaliser les priorités pour la prochaine période triennale pour la SC59/2022 et soumettre le projet de résolution pour la COP14.  Suivi des résultats du SC59/2022 et des décisions de la COP14, en étudiant les moyens de faciliter le mandat du GEST conformément à la résolution [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf) en vue de l’adoption rapide du plan de travail triennal du GEST et de la mise en place du Groupe. | Le GEST fait une proposition relative aux priorités pour la SC59/2022 et rédige une résolution pour la COP14. | DSP | Administratif / NA |
| Production des résultats du GEST selon son plan de travail 2019-2021. | Aider le GEST à mettre en œuvre son plan de travail et à produire des résultats. | Soutenir l’exécution des tâches hautement prioritaires. | Soutenir la finalisation et la production des tâches hautement prioritaires du GEST. | Publier les résultats hautement prioritaires du GEST dans les trios langues officielles. | Le GEST aidé à produire des résultats.  Résultats du GEST publiés et disponibles en ligne dans trois langues officielles. | DSP | Administratif / NA |
| Au besoin, liens établis avec le GIEC pour fournir les informations pertinentes produites par le GEST sur le carbone bleu (Rés. [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 14). |  | Fournir les informations pertinentes du GEST au GIEC. | Fournir les informations pertinentes du GEST au GIEC. | Communiquer les résultats carbone bleu du GEST au GIEC et les inviter à participer au lancement et à la sensibilisation. | Informations produites par le GEST et transmises au GIEC. | DSP | SRD |
| Poursuivre les échanges d’information avec le GIEC pour le prochain plan de travail triennal du GEST et du programme de travail du GIEC. | Collaboration avec le GIEC en matière de planification des travaux. |  |  |
| **4.2 : Le Secrétariat a contribué à garantir la prise en compte des zones humides et de la Convention dans les processus scientifiques pertinents, et la Convention participe à d’autres processus scientifiques (CSAB, IPBES, GIEC, organismes techniques d’autres AME).**  **Résolution** [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf). | Les zones humides et la Convention sont prises en compte dans les processus scientifiques pertinents et la collaboration est encouragée. | Engagement auprès d’autres organismes techniques pertinents (IPBES 7, SBSTTA 23), des présidents des organes consultatifs scientifiques des conventions relatives à la biodiversité, et autres AME (CSAB). | Collaboration avec le SBSTTA 24. Poursuite de la collaboration avec les processus de l’IPBES. | La collaboration virtuelle se poursuit avec SBSTTA 24 et SBI3.  Collaboration virtuelle permanente avec le processus de l’IPBES, selon les capacités du Secrétariat. | La participation virtuelle et physique se poursuit avec SBSTTA 24 et SBI 3 en mars 2022.  Participation virtuelle/physique à l'IPBES, et appui à la présidence du GEST par rapport au groupe multidisciplinaire d’experts de l'IPBES. | Contributions à SBSTTA 24 et SBI 3 en préparation de la COP15 de la CDB  Contributions fournies à l’IPBES 9 et évaluations pertinentes en cours. | CPr Amériques / DSP | Administratif |
| Examiner le soutien apporté par les membres du GEST aux activités de l’IPBES. | Les membres du GEST contribuent aux évaluations pertinentes de l’IPBES. |  |  |
| Propositions soumises à l’IBPES | Faciliter la soumission de propositions au Secrétariat de l’IPBES (Résolution [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf), Annexe 4). | Activité réalisée. | Activité réalisée. | Activité réalisée. |  | DSP | Administratif |
| **4.3 : Mise en œuvre des orientations techniques de la Convention.** | Des orientations ont été publiées et partagées avec les PC et les partenaires. | Orientations techniques élaborées par le GEST, mises à disposition et utilisées par les PC pour améliorer la mise en œuvre et le renforcement des capacités (y compris sur le carbone bleu, Résolution [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf)). | En cours. | Produire et publier des orientations GEST et explorer la diffusion par des moyens virtuels | Produire et publier des orientations GEST, y compris sur le carbone bleu et application du critère 6, et explorer la diffusion par des moyens virtuels, y compris l’organisation de webinaires sur les résultats hautement prioritaires du GEST. | Nombre de téléchargements d’exposés, d’orientations et d’outils produits. | DSP | Administratif |
| Exposé du Secrétariat à la 23e Réunion du GEST sur la manière de parvenir à une plus grande utilisation des résultats du GEST. |  | Poursuite de la collaboration avec le GEST pour encourager une plus grande utilisation des résultats du GEST | Présentation réalisée. |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction**:  **5. REPRÉSENTATION, POLITIQUES, ENGAGEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE** | **BUT**:  Le Secrétariat renforce la pertinence et la visibilité des zones humides et de la Convention, pour garantir que ces dernières figurent dans les processus politiques pertinents et soient connues des publics clés. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Indicateurs du Plan triennal 219** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel 2021** | **Activités du Plan annuel 2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2022** | **Chef d’équipe/**  **Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **5.1 Les Parties sont soutenues dans leur engagement auprès des processus mondiaux, régionaux et nationaux, afin de garantir que la pertinence des zones humides et de la Convention soit inscrite dans le cadre mondial [Programme à l’horizon2030 (ODD), Forum politique de haut niveau (FPHN), Contributions déterminées au niveau national (CDNN)].**  Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf). | Pertinence des zones humides et de la Convention inscrite dans les stratégies nationales des PC liées aux ODD  (CDNN). | Aider les PC à intégrer la pertinence des zones humides et de la Convention dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030, notamment par des outils, des orientations, le renforcement des capacités et des possibilités de financement (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41). | En cours. | Développer d’autres partenariats internationaux pour aider les PC à intégrer les zones humides dans les politiques nationales pour le climat. | Développer d’autres partenariats internationaux pour aider les PC à intégrer les zones humides dans les politiques nationales pour le climat. | Soutien fourni aux PC sur demande; poursuite de la participation à des partenariats internationaux pertinents tels que l'IPBC et le GPI. | CPr / DSP | Administratif / NA |
| Sensibiliser et renforcer les capacités des PC en matière d’intégration des zones humides dans les CDNN et développer des partenariats avec les organisations concernées pour soutenir les PC. |  | Examiner l'appui actuel à l'initiative NDC du PNUD et envisager une collaboration plus large. | Capacité accrue des PC à intégrer les zones humides dans les CDNN.  . |  |  |
| **5.2 La coopération effective avec les organisations intergouvernementales, internationales et régionales et les traités multilatéraux sur l’environnement est encouragée et améliorée.**  Résolutions [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-e.pdf), [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_e.pdf), [XIII.20](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.20_intertidal_wetlands_e.pdf), et [XIII.24](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.24_sea_turtles_e.pdf). | Plan sur les synergies approuvé par la 58e Réunion du CP. | Préparer un plan préliminaire pour renforcer la synergie avec d’autres AME pour la 58e Réunion du CP et les contributions au cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020. Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 23. | Préparer et mettre en œuvre un plan pour la 58e Réunion du CP. | Plan préliminaire de la 58e Réunion du CP, adréssé à la 59e Réunion du CP et suivi. | Mettre à jour les documents de la 59e Réunion du CP pour soumission à la SC59/2022.  Suivi en fonction des décisions de la SC59/2022. | Plan préliminaire de la 58e Réunion du CP, adréssé à la SC59/2022 et suivi, y compris le projet de résolution pour la COP14. | CPR Amériques | Core |
| Coopération effective avec les AME et OIG pertinentes. | Le Secrétariat renforce sa collaboration avec les AME et les OIG pertinents, tels qu’énumérés dans la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 35 : le PNUE, le PNUD, la FAO, la Banque mondiale, l’OMS l’OMM, l’UNESCO, la CEE-ONU et autres commissions économiques régionales des Nations Unies, le FEM, des AME tels que la CCNUCC, la Convention sur la lutte contre la désertification, la CDB, la CMS et autres | Poursuivre l’activité avec une attention accrue grâce à des synergies/plans politiques. | En cours, avec les restrictions imposées par la COVID.  Report soumis à la 59e Réunion du CP en 2021. | En cours, avec les restrictions imposées par la COVID avec une meilleure hiérarchisation.  Rapport actualisé soumis à la SC59/2022. | Suivi en fonction des décisions de la SC59/2022. | CPr / DSP | Administratif |
| Renouveler le mémorandum d’accord avec le PNUE | Renouveler le mémorandum d’accord avec le PNUE | Renouveler le mémorandum d’accord avec le PNUE | Mémorandum d’accord renouvelé. |  |  |
| Continuer à collaborer avec les secrétariats d’autres conventions relatives à la biodiversité par le biais du Groupe de liaison sur la biodiversité, et faire régulièrement rapport auCP (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 5). | Poursuivre l’activité, en tant que priorité dans le contexte du cadre de la biodiversité pour l’après-2020, en faisant participer les PC. | S’appuyer sur la collaboration renforcée en tant que priorité dans le contexte du cadre de la biodiversité pour l’après-2020 en faisant participer les PC.  Rapport soumis à la SC59/2021 | S’appuyer sur la collaboration renforcée en tant que priorité dans le contexte du cadre de la biodiversité pour l’après-2020 en faisant participer les PC.  Rapport soumis à la SC59/2022  Signature du MoU et renouvellement du programme de travail conjoint avec la CDB. | Mise en œuvre des activités convenues pour 2022 et rapport aux SC58 et SC59/2022.  Rapport à la SC59/2022.  MOU et programme de travail conjoint signés à la COP14. | SG, CPr Amériques | Core |
| Étudier la possibilité, avec les autres AME, les gouvernements et le secteur privé, de créer un forum côtier pluriacteurs mondial (Résolution [XIII.20](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.20_intertidal_wetlands_f.pdf)par 36). | Poursuivre, sous réserve des ressources disponibles. | Sous réserve des ressources disponibles. | Poursuivre, sous réserve de directives supplémentaires des PC. | Options à retenir pour l’établissement d’un forum côtier multipartite mondial, sous réserve de la disponibilité des ressources et des directives des PC. | DSP | SRD |
| Les questions relatives aux zones humides sont intégrées dans les efforts internationaux/régionaux pertinents afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et les ODD (Forum politique de haut niveau sur le développement, les ODD 14 et 15 (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41). | Le Secrétariat encourage et aide les PC à inscrire les questions relatives aux zones humides dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030. | Activité en cours. Sensibiliser aux liens entre les zones humides et les ODD. | En cours avec les restrictions imposées par la COVID. (EMG, FPHN, Sommet sur la Biodiversité). | En cours, avec les restrictions imposées par la COVID.  Représenter la Convention dans les réunions internationales pertinentes et agir en tant que porte-parole des priorités de la Convention, y compris le FPHN, le processus post-2020 (CoP de la CDB), la CoP 27 de la CCNUCC, le Sommet des Nations Unies sur les océans, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes). | Contributions aux efforts et aux forums pertinents. | SG / CPr / DSP | Administratif |
| Continuer à collaborer avec le Groupe d’experts interagences sur les Objectifs de développement durable (GEIA-ODD), et d’autres organismes pertinents des Nations Unies, sur les indicateurs relatifs à l’eau et, en particulier, l’indicateur 6.6.1 des ODD relatif à l’étendue des zones humides. | Activité en cours. | Activité en cours. | Activité en cours. | Rapport au GEIA-ODD sur les progrès accomplis dans la réalisation de l’indicateur 6.6.1 des ODD sur l’étendue des zones humides. | CPr Amériques / SG | Core |
| Mise en œuvre des activités prioritaires du mémorandum d’accord (MoU) entre le Secrétariat Ramsar et la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (Résolution [XIII.24](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.24_sea_turtles_f.pdf) par. 15). | Collaborer avec les Secrétariats de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage pour améliorer la conservation des tortues marines dans les Sites Ramsar (Amériques, océan Indien et Asie du Sud-Est, et côte Atlantique de l’Afrique) (Résolution [XIII.24](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.24_sea_turtles_f.pdf), par. 24. | Renouveler le MoU. | Terminée virtuellement.  Partager la recherche publiée par la France. | Terminé, avec suivi des activités essentielles du MoU.  Rendre compte des progrès à la SC62. | MoU renouvelé.  Progrès rapportés à la SC62. | CPr Amériques | Administratif |
| Activité en cours.  Publication à élaborer par la CMS et Ramsar. | L’activité n’a pas progressé en raison de capacités limitées. | Communiquer avec le CMS pour déterminer l'avenir de cette activité. | L’avenir de l’activité a été décidé. | CPr / DSP | Administratif |
| Approbation, par la 58e Réunion du CP, des éléments d’avis pour le FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités de la Convention, en vue de la huitième période de reconstitution de la caisse du FEM, et communication au FEM des priorités des PC (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 46). | N/A | Organiser en intersessions une consultation et une prise de décisions avec le CP avant mai 2020. | Activité terminée.  Contributions aux orientations de programmation du FEM-8 pour la reconstitution des ressources fournies à la CDB.  Rapport soumis à la SC59/2021, accompagné d'un projet de résolution contenant des orientations sur le FEM, établi par le CP. | Suivi des décisions prises lors des réunions de reconstitution des ressources du FEM-8.  Rapport actualisé à la SC59/2022. | Rapport à la SC59/2022 et suivi de la résolution de la COP14 sur les synergies avec d'autres accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions internationales. | SG / CPr Amériques | Administratif |
| Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM. | Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités des Parties (Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 46). | Identifier les possibilités et la faisabilité d’un engagement renforcé avec le FEM et d’autres organismes de financement multilatéraux. | Poursuivre l’approche d’un engagement renforcé avec les organismes de financement multilatéraux et aider les PC à accéder à ce financement. | Poursuivre l’approche d’un engagement renforcé avec les organismes de financement multilatéraux et aider les PC à accéder à ce financement. | Collaboration dans des domaines d’intérêt commun conformément au PS et aux priorités des Parties, et engagement auprès du Conseil du FEM.  Collaboration avec d’autres organismes de financement multilatéraux. | SGA / Cpr Asie | Administratif |
| Faire rapport régulièrement au CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). (p. ex., processus de synergie dans le cadre de la CDB et du PNUE, renforcer la collaboration avec les organismes des Nations Unies, MoU PNUE). | Rapport à la 57e Réunion du CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf)et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). | Rapport à la 58e Réunion du CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf)et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). | Mise à jour du rapport de la 58e Réunion pour la SC59/2021 sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf)et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). | Mise à jour du rapport de la 59e Réunion pour la SC59/2022 sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf)et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions).  Suivi des décisions de la SC59/2022 et projet de résolution pour la COP14. | Rapport d’étape examiné à la SC59/2022.  Suivi des décisions de la COP14. | CPr Amériques | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction**:  **6. MOBILISATION DES RESSOURCES** | **BUT**:  Le Secrétariat utilise une approche à l’échelle du Secrétariat pour mobiliser les ressources pour : 1. Générer un financement non administratif pour les activités qui se trouvent dans le budget non administratif actuel du Secrétariat ;et 2. Faciliter la mobilisation des ressources pour les PC aux niveaux national et régional. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel pour2021** | **Activités du Plan annuel pour2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2022** | **Chef d’équipe/Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **6.1 Fonds réunis pour appuyer les activités prioritaires non administratives telles que définies par la Résolution**[**XIII.2**](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) **Annexe 3.**  Résolutions [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_e.pdf), [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et Décision[SC52-23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc52_decisions_f.pdf). | Pourcentage de fonds réunis par rapport aux besoins de financement prévus de 3,2 millions de CHF pour les activités prioritaires non administratives. | Présenter le plan de travail révisé pour les appels de fonds à la 57e Réunion du CP, reflétant les nouvelles priorités non administratives de la Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et de la Décision SC54-6. | Mise en œuvre en cours. | Mise en œuvre en cours spécifiquement axée sur le financement des voyages de délégués pour la COP14. | Mise en œuvre en cours spécifiquement axée sur le financement des voyages des délégués pour la COP14. | Fonds réunis, volume de la diffusion (donateurs contactés, propositions présentées). | SGA / RMR | Administratif |
| Approche intégrée à l’égard des acteurs du secteur privé en tant que bailleurs de fonds potentiels, conformément à la Résolution [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf). | Terminer la base de données sur les sources de financement possibles. | Activité réalisée.  Augmenter le nombre de bailleurs de fonds potentiels répertoriés dans la base de données. | Continuer d’enrichir la base de données et d’accroître le nombre d’utilisateurs. | Continuer d’enrichir la base de données et d’accroître le nombre d’utilisateurs. | Nombre d’utilisateurs de la base de données. | SGA | Administratif |
| Communiquer aux PC les ressources et les outils disponibles. | Participation des PC à la sensibilisation aux outils et aux ressources. |  |  |
| La Décision [SC52-23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc52_decisions_f.pdf) appliquée (préparer et adopter le premier plan de mobilisation des ressources pour la Convention). | Terminer les propositions pour les MCR, l’égalité entre les sexes, les IRR, la Journée mondiale des zones humides (JMZ) et les inventaires. | Soumission de propositions pour les MCR, les IRR, la JMZ, les voyages des délégués parrainés et les inventaires. | Soumission de propositions pour les MCR, les IRR, la JMZ, les voyages des délégués parrainés (COP14)et les inventaires. | Soumission de propositions pour l’égalité des sexes, les MCR, les IRR, la JMZ, les voyages des délégués parrainés (COP14) et les inventaires. | Nombre de propositions soumises et/ou financées. | RMR | Administratif |
| Contacter les bailleurs de fonds potentiels. | Activité en cours. | Activité en cours. | Activité en cours. | Nombre de bailleurs de fonds potentiels/trimestre (l’objectif du plan de travail de la 57e Réunion du CP est de 10/trimestre). | RMR | Administratif |
| Concevoir une page web qui donne un aperçu des priorités en matière de financement non administratif. | Activité terminée. | Activité terminée. | Page web publiée. |  |  |
| **6.2 Soutenir les PC dans leurs efforts d’appels de fonds aux niveaux national et régional.** | Montant des fonds récoltés indiqués par les PC. | Base de données terminée sur les sources de financement potentielles. | Activité terminée, avec des améliorations en cours. | Continuer d’enrichir la base de données et d’augmenter le nombre d’utilisateurs. | Continuer d’enrichir la base de données et d’augmenter le nombre d’utilisateurs. | Mesures de l’utilisation de la base de données. | RMR | Administratif |
| Élaboration et mise à disposition de modèles et d’outils de collecte de fonds. | Orientations sur les petites subventions élaborées et mises à la disposition des Parties.  Élaborer des outils supplémentaires. | Activité terminée. | Utiliser les directives sur les petites subventions pour les propositions de Nagao.  Communiquer aux PC les ressources et les outils disponibles. | Mesure du nombre de visiteurs et de téléchargements des modèles et des outils.  Orientations sur les petites subventions, visiteurs et téléchargements. | RMR | Administratif |
| Renforcement des capacités des PC en ce qui concerne les appels de fonds. | Dispenser une formation sur la mobilisation des ressources adressée aux PC afin d’inclure des orientations sur les bases de données et les petites subventions. | Poursuivre l’appui aux Parties pour accroître les capacités en matière d’appels de fonds. | Recenser et compiler les ressources pertinentes pour appuyer le renforcement des capacités des PC en matière de collecte de fonds.  Étudier les moyens d'accroître la sensibilisation et l'utilisation des outils et des ressources par les PC. Voir aussi 5.2 FEM/FVC. | Nombre de formations et de participants. | RMO / ERA | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction**:  **7. INFORMATION et ENGAGEMENTSTRATÉGIQUE** | **BUT**:  Le Secrétariat agit comme catalyseur afin d’améliorer la visibilité pour la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides et les travaux du Secrétariat et des PC. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Activités du Plan annuel pour 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2022** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2021** | **Chef d’équipe/**  **Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **7.1 Grâce aux partenariats/à l’engagement stratégique, et aux plateformes telles que la JMZ, visibilité accrue par une optimisation des efforts de chacun pour l’utilisation rationnelle des zones humides.**  Résolutions [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf) et [XIII.1](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.1_wwd_f.pdf) | La JMZ mise en œuvre. | Planifier et mettre en œuvre la Journée mondiale des zones humides 2020. | Planifier et mettre en œuvre la Journée mondiale des zones humides 2021. | Planification et mise en œuvre de la Journée mondiale des zones humides 2022. | Planification et mise en œuvre de la Journée mondiale des zones humides 2023. | Comparaison du nombre d’activités et de téléchargements, et de la mobilisation sur les réseaux sociaux entre 2021 et 2022. | RMR | Administratif |
| Soutenir les PC sur la soumission à l’Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur la JMZ. | Continuer d’appuyer le GT sur la soumission à l’Assemblée générale des Nations Unies de la Résolution sur la Journée mondiale des zones humides. | Activité terminée avec l’adoption de la résolution 75/317 de l’Assemblée générale des Nations Unies.  Le Secrétariat fera participer les agences des Nations Unies à la JMJ 2022 et fera rapport à l’Assemblée générale des Nations Unies.  Étudier l'intérêt et l'opportunité d'une Résolution de fond sur les zones humides pour présentation à la SC59/2022. | Participation des organismes des Nations Unies dans la JMJ et rapport soumis à l’Assemblée générale des Nations Unies.  Suivi des décisions prises par la SC59/2022. | SG / CPr Amériques |  |
| Les activités des OIP sont mises en œuvre conformément au Mémorandum de coopération et de la Résolution[VII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_vii.03e.pdf). | Commencer à mettre en œuvre les cinq activités conjointes définies dans le Mémorandum de coopération avec les OIP pour la période 2018-2024. | Identifier et mettre en œuvre des possibilités d’activités bilatérales/conjointes conformes au Mémorandum de coopération. | Développer les initiatives identifiées et identifier d’autres possibilités bilatérales/ conjointes. | Développer les initiatives identifiées et identifier d’autres possibilités bilatérales/ conjointes. | Mise en œuvre d’activités bilatérales/ conjointes avec les OIP. | SGA | Administratif |
| Rechercher des possibilités, pour les OIP, de partager avec les PC leurs contributions mondiales à la Convention. | Identifier les possibilités, pour les OIP, de partager avec les PC leurs contributions mondiales à la Convention. | Identifier les possibilités, pour les OIP, de partager avec les PC leurs contributions mondiales à la Convention. | Amélioration du partage des contributions mondiales des OIP avec les PC. | SGA | Administratif |
| Œuvrer en partenariat avec des organisations lorsque les objectifs de partenariat respectent les critères énoncés dans la Décision [SC54-16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54-16rev1_review_cooperative_agreements_f.pdf). | En cours. | En cours. | En cours. | Tous les accords de partenariat sont conformes aux orientations de la Décision[SC54-16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54-16rev1_review_cooperative_agreements_f.pdf) | SGA / ERA | Administratif |
|  | Participation du secteur privé  (Résolution [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf)) | Renouveler le partenariat avec Danone pour 2020 et au-delà. | Continuer à mettre en œuvre le plan de travail pour la mobilisation des ressources (voir 6.1 ci-dessus). | En cours. | En cours. |  | RMR | NC |
| Discussions concernant la poursuite du partenariat avec Danone. | Officialisation de l’accord-cadre de partenariat, y compris le financement pour la JMZ et les prix Ramsar pour la conservation des zones humides. | Mettre en œuvre les activités de partenariat en élaborant et en obtenant l'approbation du plan d'activités pour 2022. | Partenariat avec Danone renouvelé. |  |  |
| **7.2 Grâce à une information ciblée, renforcement de la visibilité de la Convention aux niveaux national, infranational, régional et international.** | Utilisation accrue du matériel et de l’information sur la Convention, son Plan stratégique et ses priorités aux niveaux national, infranational, régional et international. | Publier et afficher régulièrement des contenus pertinents sur le site web de la Convention et sur les plateformes des réseaux sociaux. Veiller à la mise à jour du contenu du site web. | En cours. | En cours. | Continuer de recenser les possibilités d’optimiser l’accessibilité et l’utilisation du contenu électronique de la Convention. | Nombre de reportages et d’articles publiés sur le site web. Nombre de visiteurs du site web et analyse détaillée des pages consultées et des téléchargements. Nombre d’abonnés sur Twitter, Facebook et LinkedIn. | Comms | Core |
| Planification initiale pour le 50e anniversaire (SC57-18 et SC57-47 Annexe 9.2). | Le Secrétariat fournit des orientations sur l’évolution de la campagne. | Mise en œuvre de la campagne et appui fourni aux PC et autres acteurs. | Activité terminée. | Campagne du 50e anniversaire préparée et mise en œuvre, mesures d’évaluation de la diffusion sur Internet et de la reprise par d’autres acteurs | Comms | Administratif |
| Soutenir le Sous-groupe sur la COP14 afin de présenter une proposition à la 58e Réunion du CP et assurer le suivi de la décision du CP. |  |  |  |  |  |
| Créer des occasions de prise de parole et de présentation de haut niveau pour la SG et le personnel du Secrétariat auprès de publics ciblés. | En cours. | En cours, avec l’objectif d’établir un ordre de priorité entre une gamme considérablement plus grande de processus et d’opportunités désormais virtuels et de rechercher des gains d’efficacité dans la préparation. | En cours, avec l’objectif d’établir un ordre de priorité entre une gamme considérablement plus grande de processus et d’opportunités désormais virtuels et de rechercher des gains d’efficacité dans la préparation. | Engagement effectif dans les processus de politique stratégique identifiés. | SG / ERA | Administratif |